



Plan économique du Québec – Mars 2018

Assurer des services de qualité en éducation et en santé

Québec, le 27 mars 2018. – Le Plan économique du Québec de mars 2018 confirme la priorité accordée par le gouvernement aux grandes missions que sont l'éducation et la santé. De nouveaux investissements sont prévus pour offrir plus de soutien à nos jeunes pour les accompagner vers leur réussite éducative, pour rendre nos écoles plus attrayantes et pour améliorer l'accessibilité aux soins de santé et leur qualité, et ce, pour tous les Québécois.

Un meilleur accompagnement pour nos jeunes durant leur parcours scolaire

Le gouvernement du Québec a fait de l'éducation une priorité, et plusieurs gestes importants ont été posés au cours des dernières années pour mieux accompagner nos jeunes dans leur réussite scolaire. Des investissements additionnels totalisant 1,6 milliard de dollars sur cinq ans permettront :

- d'ajouter 10 200 ressources, dont 3 100 dès septembre 2018, pour aider les élèves et les étudiants et contribuer à leur réussite;
- de hausser le financement des cégeps, afin d'améliorer la qualité de la formation, et de renforcer le soutien apporté aux étudiants des universités, pour favoriser la recherche et l'innovation;
- de déployer le plan d'action numérique, afin de donner des outils modernes à nos enfants pour leur permettre de prendre leur place dans l'ère numérique.

Pour la prochaine année, la croissance des dépenses de programmes en éducation et en enseignement supérieur s'établira à 5 %. L'objectif de croissance sera maintenu à 3,5 % pour les années suivantes.

De plus, le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2018-2028 prévoit des investissements de 16 milliards de dollars dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement supérieur, qui permettront entre autres l'ajout de classes dans les écoles et la construction de gymnases et d'installations sportives.

Des soins de santé de qualité pour tous les Québécois

Le gouvernement poursuit également ses efforts pour améliorer l'accessibilité et la qualité des soins de santé pour tous les Québécois. À cet égard, le Plan économique du Québec prévoit des investissements additionnels de 3,6 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années afin notamment :

- d'améliorer l'accès aux soins à domicile et aux soins intermédiaires;
- de bonifier l'aide apportée aux aînés;
- d'ajouter des infirmières praticiennes spécialisées afin d'améliorer l'accès aux soins de santé de première ligne;
- d'assurer à la population de chaque région un niveau d'accès comparable aux services de première ligne et spécialisés;
- d'améliorer la prévention en santé.

Pour la prochaine année, la croissance des dépenses de programmes en santé s'établira à 4,6 % et à 5,3% pour le réseau des établissements. En moyenne, au cours des trois dernières années, la croissance des dépenses de santé aura été de 4 %, et ce rythme sera maintenu pour les années à venir.

Par ailleurs, des investissements de près 19 milliards de dollars sont prévus dans les infrastructures du réseau de la santé et des services sociaux dans le cadre du PQI 2018-2028. Ces investissements amélioreront directement la qualité de vie de tous les bénéficiaires de soins et permettront aux Québécois d'avoir accès à des infrastructures modernes et efficaces dans toutes les régions du Québec.

Citations :

« La bonne gestion des finances publiques par notre gouvernement nous permet d'investir directement dans les services à la population en augmentant les transferts aux réseaux de la santé et de l'éducation. Nous investissons dans la réussite éducative en dégagant de nouveaux moyens pour soutenir et accompagner les élèves et les étudiants. De plus, l'augmentation des ressources allouées à la santé et aux services sociaux permettra aux Québécois d'avoir un accès plus rapide et plus facile aux services en santé. »

« Les ententes avec les médecins sont maintenant réglées, et la part de la rémunération médicale dans les dépenses de santé diminue. Quand cette part diminue, c'est la part des services qui augmente. »

Carlos J. Leitão, ministre des Finances

Faits saillants

- La croissance des dépenses de programmes en éducation et en enseignement supérieur s'établira à 5 % en 2018-2019.
- Des investissements de 16,2 milliards de dollars pour offrir des milieux sains, sécuritaires, accessibles et propices à l'apprentissage des élèves.
- L'acquisition et le déploiement d'outils numériques dans toutes les écoles.
- Une croissance des dépenses de 5,3 % en 2018-2019 dans les établissements pour des services directs.
- Des investissements de 18,7 milliards de dollars pour moderniser et développer le réseau de la santé et des services sociaux.

Liens connexes :

Fascicule *Éducation : un plan pour la réussite* :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/Education_1819.pdf

Fascicule *Santé : des services de santé accessibles et de qualité* :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/Sante_1819.pdf

– 30 –

Source :

Audrey Cloutier
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 643-5270

